



MRC de Bellechasse
100, Monseigneur-Bilodeau
Saint-Lazare-de-Bellechasse (QC) G0R 3J0
Tél. : 418-883-3347

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MALACHIE

AVIS PUBLIC AUX PROPRIÉTAIRES DE RÉSIDENCES PERMANENTES ET SAISONNIÈRES AYANT À DISPOSER D'EAUX USÉES ET QUI NE SONT PAS RACCORDÉES À UN RÉSEAU D'ÉGOUT

La présente est pour vous aviser que votre installation septique (fosse septique ou puisard) sera vidangée pendant la période suivante :

SEMAINE DU 16 AU 20 OCTOBRE 2017

Route St-Damien.

SEMAINE DU 23 AU 27 OCTOBRE 2017

Chemin Royer, Chemin du Lac-des-Cèdres, 3^e Rang Nord, 3^e Rang Sud, Route Kelly, Route St-Jean, Route St-Nazaire, Avenue Principale, Avenue de la Colline, Rue Lafontaine, Route du Pont Harper, Route Henderson, Avenue des Placements, Rue Fleury.

SEMAINE DU 30 OCTOBRE AU 3 NOVEMBRE 2017

10^e Rang, Montée Kinsella, Rang Longue-Pointe, Route de Frampton, Route Dion, Route Foster, Chemin de la Rivière-Etchemin, 7^e Rang, Côte de La Crapaudière, Chemin de La Montagne.

Tel que prévu au règlement no 106-01 de la MRC de Bellechasse, vous avez l'obligation de :

- 1^o Dégager le couvercle de votre fosse ou de votre puisard **en prévoyant un dégagement d'environ 4 pouces autour du couvercle de manière à ce que le vidangeur puisse le soulever facilement, tel que démontré sur l'image suivante.** Laisser le couvercle sur la fosse.
- 2^o **Localiser votre fosse à l'aide d'un piquet facilement repérable. IMPORTANT : Le piquet doit être installé au début de la période de vidange indiquée ci-dessus.** Si plus d'une fosse, identifier clairement les fosses à vidanger.
- 3^o Si le chemin d'accès à votre propriété est muni d'une barrière, l'ouvrir et la déverrouiller s'il y a lieu.
- 4^o Si une corde à linge se trouve sur le passage, bien vouloir la rendre visible pour les camionneurs afin d'éviter tout bris.



Exemple d'un couvercle bien dégagé

L'entrepreneur responsable de la vidange est "**Les Entreprises Claude Boutin**".

Prenez note que nous ne pouvons déterminer à l'avance la journée exacte de la vidange de votre fosse.

De plus, votre numéro civique doit être lisible de la voie publique pour éviter les erreurs.

La technologie avec le camion « Juggler » sera appliquée encore cette année pour la vidange des installations septiques avec champs d'épuration. **Lire le texte au verso pour plus de renseignements.**

QU'EST-CE QUE LE SYSTÈME JUGGLER?

La collecte des eaux usées des installations septiques se fera selon le procédé des camions "JUGGLER" qui permet de récupérer tout le contenu de la fosse et de retourner le surnageant dans la fosse, débarrassé, à 98 % en moyenne, des matières organiques mais renfermant toujours une flore bactérienne permettant ainsi un meilleur fonctionnement du champ d'épuration.

Cette pratique de retourner le liquide à la fosse est d'ailleurs recommandée, puisque le liquide laissé dans la fosse et les bactéries qu'il contient permettent au système de retrouver son efficacité plus rapidement. De plus, le recyclage de l'eau traitée permet d'équilibrer les pressions hydrostatiques dans la fosse vidangée, évitant ainsi le soulèvement de la fosse ou l'effondrement de parois.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter **Isabelle Bolduc, technicienne, au 418 883-3347**

MERCI DE VOTRE COLLABORATION!